

EXIGER LA VÉRITÉ SUR L'ASSASSINAT DE MAURICE AUDIN :

UN PAS DANS LA LONGUE MARCHE POUR LIBÉRER L'HUMANITÉ DE L'OPPRESSION

*jeudi 27 mars 2014,
par Sadek Hadjerès*

Mon intervention à la table ronde et la manifestation du 24 mars 2014 au théâtre "Le Tarmac" à Paris pour lancer et soutenir l'appel à faire toute la lumière sur l'assassinat de Maurice Audin (Voir le sommaire de la manifestation initiée par "La Ligue des Droits de l'Homme", "Mediapart" et L'"Humanité") [1]

Je voudrais illustrer quelques unes des raisons de mon soutien aux efforts pour faire éclater la vérité sur l'assassinat de Maurice Audin. Avec pour cette soirée une attention particulière à l'une des facettes de cette question : l'implication des Européens et Français dans chacun des deux camps qui avaient opposé les indépendantistes et les colonialistes. Pour d'autres illustrations, je renvoie ceux qui le souhaiteraient à mon site « socialgerie.net » que je continuerai à alimenter à partir des questions soulevées au cours de notre rencontre.



*Le 13 septembre 1955
Josette et Maurice Audin*

Je dis d'abord mon émotion de retrouver ici Josette Audin, plus d'un demi-siècle après la visite que j'avais rendu à elle et à Maurice à leur domicile de la rue de Nîmes. C'était au cours de la première année de guerre, plus exactement le 13 septembre 1955, donc le jour même de l'interdiction du PCA dont les activités se déroulaient jusque là sous couvert d'une très précaire « légalité ».

Moi même à ce moment là, je militais sous un double statut. L'un aux yeux de la légalité française qui n'allait pas se prolonger pour moi au delà des trois mois suivants, exerçant comme médecin à El-Harrach et élu en avril au conseil général de ce canton après une campagne politique et

non électoraliste consacrée au soutien du soulèvement du 1er novembre (nous l'avions menée parallèlement dans cette circonscription avec Ali Boumendjel qui lui le faisait au nom de l'UDMA peu après la libération de Abane Ramdane, son ami de longue date).

Avec Rachid Dalibey, l' élu des dockers de la Casbah et des bidonvilles d'Alger, nous attendions avec d'autres le moment le plus opportun pour donner une démission politiquement spectaculaire de nos mandats d'élus. Car depuis février de la même année, déçus par les dérobades de plusieurs dirigeants du FLN qui se refusaient à une rencontre pour discuter les modalités de la participation des communistes organisés au combat armé, je mettais en place avec Bachir Hadj Ali secrétaire du parti les structures de l'organisation armée des CDL [1].

Ces aspects organiques particuliers, connus seulement des combattants déjà structurés, au delà du soutien politique et pratique au soulèvement armé affirmé dès novembre 54, Maurice et Josette l'ignoraient et l'objectif de la rencontre n'était pas que je leur en parle, de même qu'à Claude Duclerc, le secrétaire de la section du Plateau, qui était venu lui aussi rendre visite à nos camarades.

Mon souci à l'époque, dans le travail discret de prospection et de structuration des diverses compétences militantes que d'autres menaient aussi parallèlement, était avec de nombreux camarades activistes comme eux qui risquaient d'être sollicités de plusieurs côtés à la fois, de définir avec plus de précision leurs tâches présentes ou en perspective pour minimiser le risque de confusions et d'interférences préjudiciables aux cloisonnements par lesquels nous souhaitions protéger les groupes armés déjà constitués ou à venir.

Avec Claude Duclerc, nous avons convenu que dans la période de clandestinité totale du parti qui s'ouvrirait, Maurice et Josette continueraient à se consacrer aux tâches de clarification politique et de solidarité contre la répression qu'ils menaient déjà au sein de l'opinion.

C'était le profil militant qui convenait le mieux à leur statut d'intellectuels et universitaires engagés. Ils y étaient déjà impliqués en direction de l'opinion européenne et juive, aux côtés de personnalités comme Hamid Bensalem professeur d'arabe UDMA, André Mandouze, Marcel Domerc enseignant SFIO, Mohammed Abdelli, Yves Lacoste le géographe et son épouse Dujardin, Lucien Hanoun, Meyer Timsit etc. En fait un très grand nombre d'enseignants et de personnalités syndicales qui prolongeaient ainsi leurs luttes passées dans les comités pour la Paix et la reconnaissance des droits de l'Homme.

À la fin de notre rencontre en voyant Josette et Maurice se pencher tendrement sur le berceau de leur premier né (Josette était déjà à nouveau enceinte), j'étais loin d'imaginer, bien que sans illusions sur la barbarie coloniale, que dix huit mois plus tard, le malheur allait foudroyer leur bonheur familial tout en arrachant à l'Algérie un scientifique et un humaniste de haut niveau.

Il était aussi difficile de prévoir en cette première année de guerre, où les portes d'une rapide issue négociée restaient encore ouvertes, que six ans plus tard, en août 1961, le père de Claude Duclerc, ancien militant

syndical et paisible retraité, allait être poignardé dans son appartement du Ruisseau par un commando de l'OAS.

C'était en cette dernière année de guerre, la première victime européenne de la folie meurtrière de l'OAS qui allait consacrer la débâcle de l'Algérie française.

J'ai revu Josette une deuxième fois durant la guerre, quatre ans plus tard en 1959. Malgré le malheur qui l'avait durement frappée, elle n'avait pas baissé les bras. Malgré ses lourdes charges familiales, professionnelles et de démarches juridiques, elle coordonnait la solidarité active aux familles de détenus avec l'aide de Djamila Briki (épouse de Yahia Briki, lui même membre des CDL intégrés à l'ALN et condamné à mort pour sa participation à l'attentat contre le général Massu).

Pour discuter avec Josette de sa tâche et lui transmettre directement l'hommage et la confiance de tous ses camarades de parti, nous avons décidé que je la rencontre dans un de nos locaux les plus clandestins qui servait aussi d'imprimerie. Elle y était arrivée après un parcours de sécurité compliqué et épuisant, sous le soleil de plomb d'un été écrasant et portant dans ses bras le dernier né que Maurice n'avait pas connu.

A cet instant, elle personnifiait la douleur et le courage multipliés des dizaines de milliers de fois dans les familles citadines et rurales, écrasées quotidiennement par le rouleau compresseur du plan Challe dit de pacification et les regroupements forcés des camps d'internement.

*La barbarie de la guerre d'indépendance
n'a été qu'un des chaînons, d'autres pratiques
massive et routinière de la torture
en amont et en aval
contre le mouvement national et social
ou contre les simples citoyens innocents*

En pensant au chemin parcouru, après tant de batailles acharnées qui ont mis à nu les méfaits du régime colonial, on peut se dire que, quoiqu'il arrive, les bourreaux ne parviendront jamais à effacer les traces de leurs crimes, pas plus que l'oppression et l'exploitation qui enfantent guerres et tortures ne parviendront à être éternellement acceptés.

A une condition : que les mobilisations persévérantes continuent à accompagner les indignations pour les transformer en prises de conscience politiques.

Car les phénomènes liés de l'arbitraire et de la torture sont profondément enracinés ? Ils tendent à se perpétuer y compris en temps de paix et au travers de régimes institutionnels successifs et à contenu

EXIGER LA VÉRITÉ SUR L'ASSASSINAT DE MAURICE AUDIN : UN PAS DANS LA LONGUE MARCHÉ POUR LIBÉRER L'HUMANITÉ DE L'OPPRESSION - intervention de Sadek Hadjerès au Tarmac - - le 24 mars 2014
<http://www.socialgerie.net/spip.php?article1398>

différent.

De la même façon qu'à propos de chaque guerre, on ne peut garantir à la légère que ce sera la « *der des der* », il serait dangereux de croire qu'il suffit de clamer « *Plus jamais de torture* » pour qu'il en soit ainsi.

Parce qu'au fil des décennies, la barbarie de la guerre d'indépendance n'a été qu'un des chaînons, certes parmi les plus ravageurs et les plus odieux, d'autres épisodes similaires en amont et en aval.

C'est ce qu'à titre d'exemple notre camarade [Jacques Salort, membre du comité central du PCA et ancien administrateur d'Alger républicain, a éprouvé dans sa chair à trois reprises](#) de son existence.

En 1957, il avait été présenté au tribunal militaire tenant à peine sur ses jambes et soutenu par ses gardiens suite aux tortures subies les jours précédents (il était avec Bachir Hadj Ali et moi même membre du trio de la direction des CDL mais ce n'était pas pour cette responsabilité, ignorée des bourreaux qu'il avait été arrêté).

Ce qu'il faut rappeler c'est que quinze années auparavant, il avait été torturé avec la même sauvagerie par les représentants vichystes et pro-nazis du même système colonial.

Huit ans plus tard, dans l'Algérie devenue indépendante, il connut pour la troisième fois [les mêmes sévices avec d'autres camarades communistes et des militants et cadres du FLN qui s'étaient élevés contre le coup d'Etat antidémocratique du 19 juin 65.](#)

Ce triple et significatif calvaire de Jacques Salort a été encadré lui même par deux autres périodes, l'une antérieure et l'autre postérieure à ce milieu du 20ème siècle si fécond en pratiques barbares.

Tout au long du siècle précédent, la sanglante conquête coloniale avait été cautionnée par de grands esprits comme Tocqueville. Il prodiguait éloquemment ses conseils opérationnels aux généraux qui avaient fait leurs premières armes dans la guerre napoléonienne en Espagne.

Après cela, l'occupation coloniale a vu durant plus d'un siècle la société algérienne soumise aux pires sévices jusque dans une vie quotidienne insoutenable : pour vous en rendre compte, multipliez par autant de fois que vous voulez [l'épisode oranais scandaleux en 1952 que je relate sur mon site, évoqué malgré lui par l'Echo d'Oran](#), un quotidien de l'époque qui était l'équivalent algérien du Figaro et aussi ancien que lui.

La torture était une pratique massive et routinière quoique non avouée aussi bien contre le mouvement national et social que contre les simples citoyens innocents.

Plus tard, à l'indépendance, en aval l'ère du parti unique, remplacé après 1989 par un faux pluralisme, la nouvelle Constitution algérienne venait à peine de condamner solennellement la torture, que le cycle infernal a repris.

L'affrontement entre appareils sécuritaires de l'Etat algérien et groupes terroristes djihadistes-takfiristes a donné lieu à un déchaînement de barbarie tortionnaire dans la plus grande confusion politique.

Comme par hasard, les premières cibles en ont été les militants et les intellectuels progressistes qui après Octobre 1988 avaient déployé les plus grands efforts dans les comités de mobilisation populaire pour dénoncer la torture, réclamer des enquêtes, le châtement des coupables et l'arrêt définitif de ces pratiques.

C'était le début d'une sombre décennie dans laquelle l'horreur est devenue massive et quotidienne, à l'image de ce triangle de la mort de la Mitidja, autour de Baraki et Sidi Moussa où l'ouvrage de Deniau avait situé l'une des fosses communes où Maurice Audin pourrait avoir été enseveli, région devenue quarante ans plus tard [le tombeau collectif de milliers de citoyens étiquetés victimes du terrorisme ou disparus après interpellation des services sécuritaires.](#)

*Comme on le voit, pour ceux qui la subissent ou la pratiquent,
la torture ne connaît ni les frontières territoriales ni les barrières idéologiques.*

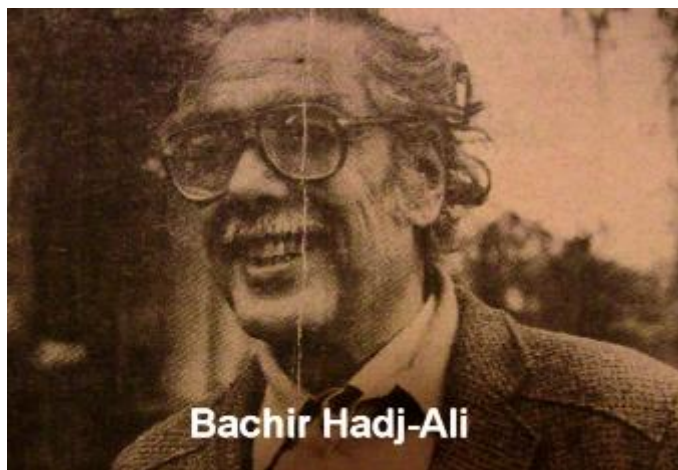
Les théoriciens et praticiens de cette gangrène nomadisent et exportent leurs sinistres talents vers les pays, les continents et les régimes qui en ont besoin.

Les bourreaux de la soi-disant bataille d'Alger ont fait école vers l'Amérique latine et d'autres contrées où leurs pratiques sont enseignées, encouragées et protégées.

Certains parmi les tortionnaires des démocrates et communistes algériens (dénoncés par Bachir Hadj Ali et ses compagnons de détention communistes ou FLN dans [« L'arbitraire »](#), l'équivalent de « la Question » de Henri Alleg) avaient fait leurs classes dans l'armée française qu'ils avaient quittée, spontanément ou sur commande, une fois l'indépendance devenue certaine.

C'est pourquoi sans être tendres pour les exécutants, la condamnation doit se tourner plus fermement encore vers les commanditaires et les complices qui par leurs positionnements politiques ont encouragé ou admis ces pratiques.

Ce n'est pas chose facile car les responsables aux échelons élevés de ces actes sont imbattables par instances et medias interposés dans l'art de camoufler leurs crimes sans laisser de preuves.



En même temps que les efforts persévérants d'investigation, c'est à la bataille politique et à la mobilisation de l'opinion de démasquer et isoler les responsables au premier chef des dérives criminelles.

Les mêmes qui ont poussé au prolongement d'une guerre qui aurait pu être arrêtée dès ses débuts si comme en Tunisie et au Maroc l'accord s'était opportunément réalisé sur les bases justes qui ont finalement prévalu en 1962.

*... les décideurs responsables de l'oppression ont manié à fond
les armes de la peur et de la haine raciale et idéologique
pour diviser et désorienter les populations....*

On est ici au fond du problème et des difficultés auxquelles se heurtent les efforts de clarification et de mobilisation. Car les décideurs responsables de l'oppression ont manié à fond les armes de la peur et de la haine raciale et idéologique pour diviser et désorienter les populations et les organisations susceptibles de se mobiliser.

De gros mensonges ont été ainsi déversés tendant à faire de Audin, Alleg, André Moine ou Caballero de dangereux terroristes parce que dans les esprits racistes des chefs parachutistes complexés par leurs déboires indochinois, seuls des communistes européens auraient eu les capacités techniques et d'organisation nécessaires pour appartenir aux « groupes action » du PCA.

Aucun de nos camarades ainsi soupçonnés n'appartenait à la formation armée des CDL.

Leurs responsabilités étaient de nature politique, de propagande politique et idéologique, d'aide logistique et humanitaire aux victimes de la guerre et de la répression, toutes activités que les colonialistes avaient de tout temps pris l'habitude de criminaliser.

Quant à l'activité des communistes algériens armés organisés dans les CDL, y compris européens comme Maillot, Iveton et tous les autres, je peux attester que toutes leurs actions menées avant et même après l'intégration de leurs groupes structurés dans l'ALN-FLN, ont veillé au respect des population civiles et des lois internationales de belligérance.

Dans cet esprit humaniste, Bachir Hadj Ali affreusement torturé a exprimé dans un poème resté célèbre la position de principe de ses camarades : **« Nous ne torturerons pas les tortionnaires ! »** [3]

On ne rendra donc jamais assez hommage à tous ceux, chrétiens, juifs ou musulmans qui en Algérie ou en France, ont eu la lucidité et le courage de ne pas céder aux rumeurs et aux préjugés de la guerre

psychologique, comme les personnalités et comités qui depuis 57 ans ont œuvré inlassablement pour la vérité sur les assassinats innombrables à l'image de celui de Maurice Audin

Je pense en particulier aussi à tous ces Français solidaires tout en ayant leurs opinions propres, que j'ai croisés et admirés dans les conditions les plus dangereuses comme durant la grève des huit jours de février 1957, tels que l'abbé Scotto, les frères Eric et Aymé de la confrérie chrétienne de Taizé et bien d'autres. Nombre d'entre eux avaient ainsi dignement prolongé leur passé de résistants français à l'occupation nazie, considérant que la cause de la liberté et dignité humaine est indivisible sous tous les cieux.



Pierre Coudre

À ce sujet, permettez-moi en terminant, d'accomplir un devoir personnel longtemps différé. Celui d'évoquer publiquement un de ces résistants français aujourd'hui au déclin de sa vie.

Son engagement total pour la justice et la liberté des Algériens n'a eu d'égal que sa volonté de rester anonyme en considérant qu'il n'avait fait que son devoir d'être humain.

Je veux parler de Pierre Coudre, devenu mon ami après l'avoir connu miraculeusement dans les moments les plus noirs et l'un de ceux à qui je dois probablement d'être resté en vie.

Il fut parmi ceux qui ont coopéré au plus près à nombre des activités de Abane Ramdane et d'autres dirigeants du FLN quand leur exécutif était basé à Alger.

Il fit ses premières armes dans son adolescence de berger au centre de la France comme agent de liaison dans la Résistance. Venu en Algérie à travers les Auberges de Jeunesse et marié à Aline fille de petits colons du Sahel algérois, indigné par le sort fait au peuple algérien au nom de la France, il connut des militants progressistes du FLN où il milita entre 1955 et 1957.



Arrêté et torturé à la fameuse villa Sésini en 1957, il fit deux ans de prison à Berrouaghia qu'il aurait pu facilement écourter. Il avait refusé l'intervention en sa faveur de Edmond Michelet alors ministre de la Justice du gouvernement De Gaulle, qu'il avait connu pendant la résistance. Tout simplement, il ne voulait en aucune façon retirer son témoignage relatif à l'assassinat de Omar Djeghri, l'un des activistes de « la Voix du soldat » animé par André Moine.

Le militant communiste constantinois avait été délibérément achevé par un tortionnaire parachutiste dans la cellule qui faisait face à celle de Pierre Coudre et de ses compagnons, qui ont assisté impuissants à son agonie.

Comme tous mes compatriotes qui ont payé leur tribut à la cause de la liberté et des droits de l'Homme, comme ceux aussi des nouvelles générations qui aujourd'hui manifestent à Alger depuis la place Maurice Audin ou d'autres lieux symboliques pour un avenir de vérité et de dignité, confirmant l'idée forte émise par Edwy Plenel que « *nous sommes les marcheurs d'une longue marche* », je dis pour terminer : *il faut faire triompher la vérité et donner toutes les suites justes à l'ignoble assassinat de Maurice Audin.*

Notes

[1] "[Maurice Audin. Un collectif appelle à mettre fin au scandale d'Etat](#)" – L'Humanité – le 26 mars 2014

[2] Combattants de la Libération

[3]

... Je jure sur les âmes mortes après la trahison
Je jure sur le verbe sale des bourreaux bien élevés
Je jure sur le dégoût des lâchetés petites bourgeoises
Je jure sur l'angoisse démultipliée des épouses
Que nous bannirons la torture
Et que les tortionnaires ne seront pas torturés... "
Chants pour les nuits de septembre - 1966

[Répondre à cet article](#)